

1841

**Simon Antoine
de Santander San Juan**

**DISSERTATION
SUR LE
PREMIER INVENTEUR
DE L'ART D'INSTRUIRE
LES SOURDS-MUETS**

Domaine public

Éditions du Fox

NOTE PRÉLIMINAIRE

La dissertation que je publie ici est l'ouvrage de Don Simon Antoine de Santander San Juan, ancien secrétaire de S. M., catholique et bibliographe très instruit. Il était l'oncle maternel du célèbre De la Serna Santander. De bonne heure cet oncle lui avait inspiré le goût des livres et lui légua, avec le reste de sa fortune, sa bibliothèque, l'une des plus riches et des plus nombreuses des Pays-Bas. L'on sait que De La Serna, trop généreux pour profiter seul des dispositions favorables de son oncle, appela ses frères au partage de la succession et qu'il vendit la bibliothèque pour 80 000 florins. Il reste encore un autre ouvrage M.S. de Don Simon Antoine, mais il ne paraît pas que cet homme modeste ait jamais rien fait imprimer. Il était très bien connu des savants de son temps, qui appréciaient ses immenses connaissances. Christophore-Théophile De Murr, l'auteur des *Memorabilia bibliothecarum publicarum Norimbergensium et universitatis Altdorfinae*¹, dédie une de ses publications à Don Simon². Je dois la communication de cette dissertation à la bienveillance de M. De La Serna, fils de M. De La Serna Santander, elle a été écrite en réponse à une de ces nombreuses demandes d'informations que l'on adressait souvent à Don Simon ; je ne suis pas parvenu à connaître le nom de l'abbé à qui cette lettre a été adressée. Il paraît d'ailleurs par le contexte que cet abbé n'était pas un instituteur de sourds-muets, c'était peut-être un des rédacteurs du journal de Trévoux ; ceci cependant n'est qu'une conjecture à laquelle je ne tiens pas.

1. *Norimbergæ*, 1786, 2 vol. in-8°.

2. Notitia libri rarissimi geographiæ Francisci Berlinghieri Florentini, ad viros spectatissimos doctissimosque Dominos Simonem Antonium De Smitander son Juan et Carolum De La Serna y Santander. Scripsit C. T. De Murr, Norimbergæ in bibliopolio Batoro-Manniano, 1790.

AVANT-PROPOS

Il est un fait qui rendra toujours chère la mémoire de l'abbé de l'Épée, c'est qu'il a attiré l'attention du monde entier sur une classe nombreuse de la société que l'on avait longtemps reléguée parmi les idiots, il a convaincu le monde que le sourd-muet est un citoyen utile, que le sourd-muet ne doit pas être considéré comme un objet de pitié mais comme un sujet à instruire ; que ce n'est pas une aumône qu'on lui doit, mais que la société a une dette à lui payer. Il s'est dévoué pour eux pendant sa vie entière ; avant lui, il n'y avait aucun institut ouvert aux sourds-muets ; depuis lui, il n'y a pas de pays sans de pareilles institutions. Voilà ce que nous lui devons, c'est sa gloire et elle suffit pour rendre son nom immortel. Je conçois donc que la France nomme avec orgueil ce bienfaiteur de l'humanité, qu'elle lui érige des statues ; ce que l'abbé a fait, mérite ces distinctions : mais je ne conçois pas que des Français soient injustes envers d'autres pour relever l'abbé de l'Épée, je pense moi que c'est ternir sa gloire que de la baser sur des mérites qu'il n'a pas eus. Ainsi rien de plus ordinaire que de rencontrer des auteurs qui vous assurent que l'abbé de l'Épée est l'inventeur de La méthode d'instruire les sourds-muets. Il est l'inventeur d'une méthode d'instruire les sourds-muets que le conseil d'administration de l'Institut royal de Paris a enfin définitivement bannie du système de l'enseignement de l'institut, mais La méthode d'instruire les sourds-muets était connue, décrite des siècles avant l'abbé de l'Épée, et de son temps, quelques années seulement avant lui, Pereire avait formé des disciples, dont encore aujourd'hui l'on admire le haut degré de développement intellectuel, tandis que les élèves de l'abbé de l'Épée, même les

plus avancés, ne savaient écrire aucune proposition liée, ni aller au-delà d'une réponse affirmative ou négative par oui ou non.

« Nous devons le dire sans détour : il est connu que les élèves de l'abbé de l'Épée ne pouvaient d'eux-mêmes exprimer une de leurs pensées, rendre compte d'une de leurs actions, dans une phrase écrite de leur composition. Le respectable instituteur s'était persuadé qu'un semblable résultat était complètement impossible à obtenir ; prévention bien extraordinaire sans doute, quand il nous entretient lui-même à diverses reprises, des travaux de Saboureux de Fontenay, et des conversations qu'il avait avec cet élève de Pereire¹. » Telle est la vérité, sur cette invention supposée de l'art d'instruire les sourds-muets, faite par l'abbé de l'Épée, d'après plusieurs écrivains. L'art d'instruire les sourds-muets était connu avant lui, mieux connu et décrit par Bonet, Wallis et plusieurs auteurs de différentes nations bien connus dans l'histoire de l'art, dont l'abbé de l'Épée avait consulté les ouvrages. J'avais applaudi bien sincèrement au projet de lui ériger un monument, mais j'ai dû refuser de prendre part à la souscription, du moment qu'on l'a provoquée par des assertions contraires à la vérité, je n'ai pas voulu aider à consacrer une erreur. À l'abbé de l'Épée qui forme le premier établissement pour les sourds-muets, qui leur consacre sa vie et sa fortune, etc. *Oui*. À l'abbé de l'Épée, inventeur de l'art d'instruire les sourds-muets, *Non* : Cette gloire appartient à l'Espagne.

La commission pour le monument à élever à l'abbé de l'Épée dans Versailles, sa ville natale, a publié une souscription, afin de parvenir à exécuter une bonne idée, mais dans son prospectus,

1. De l'éducation des sourds-muets, par M. le Baron de Gérando, tome I, page 479.

la commission avance une assertion si étrange que je ne saurais m'empêcher de protester contre ce qu'elle dit.

« Un des hommes, dit la commission, que la ville de Versailles compte avec le plus juste orgueil au nombre de ses enfants est l'abbé de l'Épée, qui, animé par la charité la plus éclairée, a su, en inventant l'alphabet manuel, donner la parole et l'intelligence aux sourds-muets, et par là les mettre en communication de sentiments et de pensées avec les autres hommes. »

« Depuis longtemps on a manifesté le désir d'ériger une statue à la mémoire de ce bienfaiteur de l'humanité : ce soin est surtout un devoir pour ses compatriotes. »

« Un artiste distingué, M. Michaut (des Monnaies) en a formulé la pensée dans une statuette. Un grand nombre d'habitants de cette ville ont vu et apprécié son œuvre ; ils ont élu une commission chargée d'en surveiller l'exécution et de provoquer des souscriptions pour en assurer le succès. »

« Ce monument destiné à perpétuer sur l'une des places de Versailles le souvenir de l'abbé de l'Épée, représentera ce grand homme au moment où il vient d'inventer son alphabet manuel. Ses yeux levés vers le ciel expriment sa reconnaissance pour l'heureuse découverte que Dieu lui a inspirée. »

Ainsi la commission va ériger un monument à l'abbé de l'Épée, par ce qu'il a su en inventant l'alphabet manuel, donner la parole et l'intelligence aux sourds-muets. La commission d'abord se forme une idée bien erronée de l'instruction des sourds-muets, si elle croit que l'instituteur donne l'intelligence aux sourds-muets, en leur montrant l'alphabet manuel ; le rôle de cet alphabet est bien plus secondaire : mais soit. Continuons : la statue représentera ce grand homme au moment où il vient d'inventer son

alphabet manuel. Ses yeux levés au ciel expriment sa reconnaissance pour l'heureuse découverte que Dieu lui a inspirée. Mais cela est positivement contraire à la vérité ; l'abbé de l'Épée n'a jamais dû exprimer sa reconnaissance à Dieu pour l'heureuse découverte qu'il lui a inspirée, car le fait est que l'abbé de l'Épée n'a pas inventé l'alphabet manuel. L'abbé de l'Épée lui-même assure qu'il trouva cet alphabet dans l'ouvrage espagnol de Paul Bonet ; imprimé en 1620. « Pour donner à ses élèves un alphabet manuel, dit De Gérando, il avait consulté avec soin celui de l'espagnol Bonet et de tous ceux dont les exemples s'étaient offerts à lui ; de même aussi, pour construire son art de parler, il consulta Wallis, Amman etc., compara leurs travaux, etc. ¹ » ; « Il est peu important, dit l'abbé de l'Épée lui-même, de découvrir quels en ont été les véritables auteurs (de l'alphabet manuel), soit en France, soit en Espagne, ou dans d'autres pays. Celui des Espagnols qu'on appelle aujourd'hui en France la Dactylogie, se trouve bien et dûment gravé sur huit planches en taille-douce, dans un livre imprimé il y a plus de cent cinquante ans, et que j'ai dans ma bibliothèque. Il est très commun dans les rues de Madrid. Les crieurs de chansons (qui ne sont autres que les aveugles) le vendent publiquement dans de petits almanachs en gravure telle quelle ; mais que ce soit M. Bonet qui l'ait inventé en 1620, ou que ce soit un auteur de plus ancienne date, je croirais perdre mon temps, si j'employais seulement deux heures, à examiner cette question de fait². »

J'ai eu besoin de dire un mot sur l'abbé de L'Épée, afin de faire comprendre à plusieurs de mes lecteurs comment M.

1. Ibid. page 476.

2. *Institution des sourds-muets* (par l'abbé de l'Épée), Paris, 1776, pages 27, 28.

CONCLUSION

Le P. Feijoo s'exprime un peu rudement en accusant Jean-Paul Bonet de plagiat. Pour être plagiaire, il faudrait que Bonet eût tiré d'un ouvrage du P. Ponce le développement de l'art d'instruire les sourds-muets. Le P. Ponce n'a jamais rien fait imprimer sur l'art qu'il a inventé ; j'ai annoncé, il est vrai, dans le second volume de mon Journal : *Le Sourd-Muet*, que l'on venait de retrouver au monastère d'Ona les écrits de ce père et qu'une copie en avait été promise à M. De Gérando ; en supposant la réalité de cette importante trouvaille, rien ne prouverait que Bonet eût eu connaissance des manuscrits du P. Ponce ; au contraire, si jamais Bonet avait eu en sa possession ces MMS. il les aurait du brûler, afin de détruire d'un coup, le seul argument qui existait contre ses prétentions de premier inventeur. Mais en l'absolvant du crime de plagiat, doit-on l'absoudre également de tout tort ?

Le père Ponce, dans l'acte de fondation d'une chapelle, acte qui se trouve transcrit dans cette dissertation, en expliquant l'origine des biens qu'il possède, dit qu'ils proviennent des disciples qu'il a eus. « J'ai eu, dit-il, des disciples qui étaient sourds-muets de naissance, » enfants de grands seigneurs et de personnes marquantes, auxquels j'ai appris à parler, à lire, à écrire, à faire des comptes, à prier, à servir la messe, à connaître la doctrine chrétienne, à se confesser de vive voix, et à quelques-uns les autres le latin et le grec et à comprendre la langue italienne. Il y en eut un, qui reçut l'ordre de prêtrise et qui posséda office et bénéfice ecclésiastique, récitant les heures du bréviaire, et celui-ci et quelques autres aussi parvinrent à apprendre la philosophie naturelle et l'astrologie. Un autre qui devait succéder dans un majorat et marquisat et qui devait suivre la carrière des armes, outre ce qu'il apprit, comme

Chez le même éditeur, aux Essarts-le-Roi

Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, Yves Delaporte, 2007.

Écrire les signes, Marc Renard, 2004.

Gestes des moines, regard des sourds, Aude de Saint-Loup, Yves Delaporte et Marc Renard, 1997.

Gros signes, Joël Chalude et Yves Delaporte, 2006.

Je suis sourde, mais ce n'est pas contagieux, Sandrine Allier, 2010.

Là-bas, y'a des sourds, Pat Mallet, 2003.

La lecture labiale, pédagogie et méthode, Jeanne Garric, 2011.

La tête au carreau, Antoine Tarabbo, 2006.

Le Cours Morvan, impossible n'est pas sourd, Martine et Marc Renard, 2002.

Léo, l'enfant sourd, tome 1, Yves Lapalu, 1998.

Léo, l'enfant sourd, tome 2, Yves Lapalu avec Xavier Boileau et Michel Garnier, 2002.

Léo retrouvé, Yves Lapalu, 2009.

Le retour de Velours, Éliane Le Minoux et Pat Mallet, 2007.

Les durs d'oreille dans l'histoire, Pat Mallet, 2009.

Les sourds dans la ville, surdités et accessibilité, M. Renard, 3^e éd. 2008.

Les Sourdoués, Sandrine Allier, 2000.

Meurtre à l'INJS, Romain de Cosamuet, 2013.

Sans paroles, Pat Mallet, 2012.

Sourd, cent blagues ! Petit traité d'humour sourd, tome 1, Marc Renard et Yves Lapalu.

Sourd, cent blagues ! Tome 2, Marc Renard et Yves Lapalu, 2000.

Sourd, cent blagues ! Tome 3, Marc Renard et Michel Garnier, 2010.

Tant qu'il y aura des sourds, Pat Mallet, 2005.

Édition numérique :

Fragments d'identité, Joël Chalude, 2014.

Gédéon, non-sens et p'tits canards, Yves Lapalu, 2012.

L'esprit des sourds, Yves Bernard, édition numérique, 2014.

Le Surdilège, cent sourdes citations, Marc Renard et Pat Mallet, 2014.

Aux origines de la langue des signes française : Brouland, Pélissier, Lambert, les premiers illustrateurs (1855-1865), Marc Renard, 2013.

Domaine public

Cette collection propose des rééditions de textes célèbres dans une version modernisée plus facile à lire que les originaux.

Nous espérons l'enrichir progressivement.

Ces œuvres sont tombées dans le domaine public. Elles sont libres de droits. C'est pourquoi l'utilisation des fichiers est libre de droits numériques.

Seule l'utilisation commerciale de ces versions est interdite.

Pour chaque livre nous proposons un extrait en téléchargement direct et la version intégrale (en téléchargement après validation de votre adresse courriel pour l'envoi des fichiers).

Visitez notre site :

www.2-as.org/editions-du-fox